

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 10
Nombre de Conseillers Présents : 7
Nombre de Procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 9
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 59

VOTES : Contre : 0 Pour : 59
Date de convocation : 8 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 1.1 **ÉLECTION DES VICE- PRÉSIDENT.E.S ET DES MEMBRES DU BUREAU**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 15 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre, à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique

ÉTAIENT PRÉSENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Jean-Luc SECHET, Sylvie GOSLIN, Christiane VAN-GOETHEM, Isabelle LEMONNIER, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBLIN, Philippe CAILLON, délégués titulaires, Stéphane ERRIEN, Sophie COCHARD, délégués suppléants

ÉTAIENT ABSENTS : Adrien RYO suppléé par Stéphane ERRIEN, Séverine MARCHAND pouvoir à Lydia MEIGNEN, Eloïse BOURREAU-GOBIN pouvoir à Christiane VAN-GOETHEM, Claude CAUDAL excusé, Jean-Michel BRARD pouvoir à Jean MONTAVILLE, Michelle QUELLARD pouvoir à André BOUCHER, Michel PUYRAZAT suppléé par Sophie COCHARD

Secrétaire de séance : Jean-Luc SECHET

.....

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment aux articles L. 5721-2 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2019, portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;

Vu les statuts du dit Syndicat et notamment l'article 8 et suivants ;

Vu sa délibération n°1.3 du 30 septembre 2021 portant élection des vice-présidents du Syndicat mixte ;

Considérant la tenue d'élections municipales partielles à Piriac-sur-Mer, les 15 et 22 octobre 2023, à l'issue desquelles une nouvelle majorité municipale a été élue ;

Considérant la désignation de deux nouveaux délégués titulaires et de deux nouveaux délégués suppléants de la Commune de Piriac-sur-Mer au sein du Comité syndical des Ports de Loire-Atlantique ;

Vu la délibération n° 20231114-79 du 14 novembre 2023 de la Commune de Piriac-sur-Mer, portant désignation de Madame Isabelle LEMONNIER et de Monsieur Adrien RYO en qualité de délégués titulaires au sein du Comité syndical des Ports de Loire-Atlantique ;

Considérant que Madame Isabelle LEMONNIER et Monsieur Adrien RYO ont été installés du 20 novembre 2023 ;

Entendu le rapport de la Présidente,

Il est rappelé à l'assemblée que l'exécutif du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique est composé d'une Présidente et de deux Vice-présidents.

Il est également rappelé que, de par l'article 8 des statuts du Syndicat mixte, le.a Président.e est élu.e parmi les délégués du Conseil départemental de Loire-Atlantique, que le 1^{er} Vice-président est élu parmi les délégués de la Commune de Piriac-sur-Mer et que le 2^e Vice-président est issu des délégués de la Communauté d'agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz.

Du fait d'élections municipales partielles à Piriac-sur-Mer en octobre dernier, la majorité municipale issue de ce scrutin a désigné Madame Isabelle LEMONNIER et Monsieur Adrien RYO comme nouveaux délégués de la Commune au sein du Comité syndical.

Il convient donc de procéder à l'élection du.de la nouveau.elle Vice-président.e du Syndicat mixte parmi ces deux nouveaux délégués.

LE COMITÉ SYNDICAL

- **PROCEDE** à l'élection d'un.e Vice-président.e parmi les délégués désignés par le Conseil municipal de Piriac-sur-Mer :

Monsieur/Madame Isabelle LEMONNIER se déclare candidat.e

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 9

- **PROCLAME** Madame Isabelle LEMONNIER Première Vice-présidente

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
Le 15 décembre 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE
ET DE PÊCHE DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN